

BRÈVE D'ÉPERLECQUES

Brève N° 2

Juin 2017

Cher(e)s Eperlecquois(es), Voici les dernières informations concernant votre commune...

La compétence « petite enfance », a été transférée à la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO) depuis le 1er janvier 2017

Le service de la crèche ainsi que celui du Relais Assistants Maternels ont rejoint les services de la CAPSO. L'organisation et la gestion du personnel sont désormais du ressort de la communauté d'agglomération. Le bâtiment du RAM reste cependant la propriété de la commune.

Pose d'enseignes au Relais Assistants Maternels et à la crèche.

En février, vous avez peut-être remarqué la pose d'enseignes sur 2 bâtiments offrant les services publics de la petite enfance, compétences désormais gérées par la CAPSO. Le Relais d'Assistants Maternels a bénéficié également de panneaux directionnels internes. Rappelons que le RAM accueille les services d'un médecin à venir, d'une diététicienne, de la PMI, du CCAS, du RSA, et propose des animations aux assistants maternels dans la salle d'activités. Le programme affiché au RAM est disponible via le site internet : www.mairie-eperlecques.fr



Déplacement de la friterie et de la pizzeria à Bleue-Maison.

Deux dalles de béton ont été coulées sur le parking en face de l'école de Bleue-Maison. Elles ont accueilli les commerces qui étaient sur le terrain de la future maison de santé pluri-professionnelle.



Déplacement de la friterie et de la pizzeria à Bleue-Maison

ÉPERLECQUES



Cher(e)s Eperlecquois(es)

Ce premier semestre aura été marqué par le dépôt des permis de construire (mars - avril) du groupe scolaire et de la résidence des personnes âgées.

Le deuxième semestre verra le lancement de ces différents chantiers.

Viendra s'ajouter en parallèle celui de la maison de santé à Bleue-Maison géré par la CAPSO (juillet à octobre).

Nous vous informerons de l'évolution des chantiers à travers cette Brève.

- Laurent Denis, Maire

Dans ce numéro

- Les réalisations
- Les projets en cours et à venir
- Retour sur « Nos quartiers en fête »
- Du nouveau pour les demandes de cartes d'identité
- Les rendez-vous à ne pas manquer



Nouvelle zone paysagère à Bleue-Maison, réalisée par Eden 62

Attribution de noms de rue :

⇒ Rue des Saules, des Tilleuls, des Platanes

Les rues de la Résidence des Hérons ont désormais leur nom, pour une meilleure distribution du courrier et des colis.

⇒ Rue du Chalet

La résidence du Chalet au Loosthoucq s'est dotée d'un nom de rue pour faciliter la livraison des colis.

Un nouveau revêtement et de nouveaux trottoirs rue du Mont

Les habitants empruntent depuis quelques mois maintenant, la nouvelle route et sont invités à ralentir au niveau du plateau limité à 30 km/h, façonné afin de réduire la vitesse constatée au niveau du carrefour du Mont avec la rue de l'Eglise. De chaque côté de la route, de nouveaux trottoirs sur une distance de 800 m, facilitent le cheminement des piétons.

Efficacité du radar pédagogique rue de l'Eglise

Un radar pédagogique a été installé rue de l'Eglise. Ce radar a la capacité d'enregistrer les vitesses des automobilistes, de relever les excès, et d'en calculer une moyenne sur une période donnée. Les résultats permettent de conclure de son efficacité. En effet les automobilistes finissent enfin par lever le pied ! Les résultats seront publiés sur le site internet de la ville ou disponibles en mairie.

D'autres radars devraient voir le jour sur les routes où des vitesses élevées ont été constatées. Les référents de quartiers ont défini lors d'une réunion les emplacements qui le nécessitent.

De nouveaux panneaux de sensibilisation pour la réduction de vitesse

5 panneaux seront installés aux abords des écoles et sur les chemins qu'empruntent les écoliers et collégiens, afin d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse. Nous remercions Monsieur Antoine Bulteel, micro-entrepreneur à Eperlecques qui a assuré la réalisation graphique des panneaux.

Il est important également de vous signaler la prise en compte des distances des voitures visibles sur les miroirs aux carrefours où la visibilité est mauvaise. La courbe du miroir nous induit en erreur, en effet une fois que vous apercevez une voiture il faut attendre, la voiture est déjà trop proche pour vous engager.

Stationnement au stade

Vous êtes priés de vous garer en marche arrière sur le parking du stade, il est également rappelé que le parking est interdit aux poids lourds.

Aménagement d'une aire de covoiturage

Afin de répondre au besoin des « covoitureurs » qui avaient pris l'habitude de se garer sur le parking de Market, l'aménagement par la CAPSO d'une aire de covoiturage verra bientôt le jour rue de Bleue-Maison, entre la zone du Muguet et le rond-point. Elle comprendra 53 places.

Les chantiers à venir

- ⇒ Assainissement au Ganspette (oct 2017)
- ⇒ Assainissement du lotissement du Pauverstraète (2018)
- ⇒ Aménagement de la salle de sport

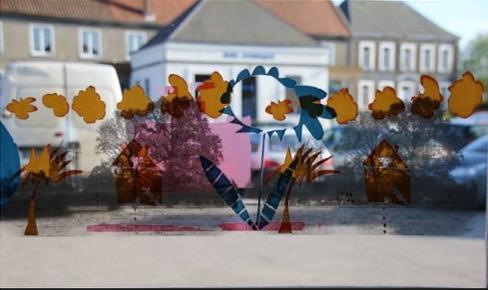
Les travaux Effectués

- ⇒ Captage et déviation des eaux pluviales rue de Meullemotte face à la ferme Sterckeman
- ⇒ Mise en peinture du couloir de l'école de Bleue-Maison
- ⇒ Automatisation de la vis de relevé chemin de la Vlotte
- ⇒ Travaux de réfection de toiture, étanchéité de la salle polyvalente
- ⇒ Remise en état de l'orgue de l'Eglise



Nouvelle permanence de Laurent Denis, Maire

Dès la rentrée, Monsieur le Maire tiendra une permanence supplémentaire le vendredi de 16h30 à 18h00 à l'Ecole des 3 sites à Bleue-Maison.



Séances de sérigraphie
Organisées par le Pays d'art et d'histoire
vacances d'avril - Salle de Sports



Réunion des référents de quartiers en
février 2017, une autre a eu lieu le 22/04/2017



**Vous avez joué le jeu !
De 60 à 150 personnes
à chaque fête ! Merci à tous !**



Souvenir décoré !
Merci à l'inconnu(e) pour cette belle initiative !



Un nouveau rond-point à Bleue-Maison, sur le thème du souvenir de notre histoire, une guérite prendra place au centre du rond-point

Un nouveau rond-point à Bleue-Maison

Ne cherchez plus ! Que se trame-t-il au rond-point de Bleue-Maison ? Un partenariat avec Le Blockhaus d'Eperlecques a pris forme lorsque nous cherchions quel thème aborder pour le réaménagement de ce rond-point. Il nous a paru évident que ce lieu de passage départemental, devait représenter l'emblème historique de notre ville. Nous avons donc contacter M. Hubert DE MEGILLE, propriétaire du Blockhaus, qui a aussitôt adhéré au projet. Le mur est constitué de pierres et de traverses de chemin de fer, il encerclera une guérite originale en béton datant de la guerre 39-45 que M. DE MEGILLE a bien voulu léguer.

Retour sur «Nos quartiers en fête» du 5 mai au 9 juin 2017



BONNES VACANCES à tous !

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) des vacances d'été aura lieu du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2017 de 9H à 17H (sauf jour férié), il accueillera les enfants âgés de 4 à 17 ans dans les locaux de l'école du centre d'Eperlecques.



Etat Civil : nouvelles démarches pour l'obtention ou le renouvellement de vos cartes d'identité

Attention depuis mi-mars, vos demandes de cartes d'identité doivent être effectuées non-plus en mairie mais une pré-demande doit être effectuée sur internet, la réception de votre carte se fait en mairie soit de Saint-Omer, d'Ardres ou de Fauquembergues.

La centralisation de ces services augmente le délai d'attente, vous êtes donc priés de bien vouloir anticiper toute demande. Retrouvez ces informations en mairie au 03.21.93.11.93 ou sur notre site internet www.mairie-eperlecques.fr ou encore sur le site de la sous-préfecture.

Encombrants

Le prochain ramassage aura lieu le **4 décembre 2017**, pensez à vous inscrire en mairie (imprimé disponible en téléchargement sur le site internet de la commune) **avant le 24 novembre 2017 inclus**.

A vos agendas !

Cinéma de plein air au Blockhaus

Rendez-vous le **23 août** au Blockhaus pour le film « Les malheurs de Sophie » diffusé en plein air, organisé par le Pays d'art et d'histoire, et c'est gratuit !



Le 13 juillet : défilé aux lampions et feu d'artifice !

Le 27 août : Brocante des 3 « R »

Brocante des 3 Résidences (La Poste, les Hérons et les Alouettes, organisée par le CCAS.

Le 3 septembre : Concours et championnat de caisses à savon

Inscrivez-vous à la newsletter pour être informés des actualités de votre commune, sur le site de la mairie : www.mairie-eperlecques.fr

Diolène Imprimerie Eperlecques

Offre d'hébergements touristiques à Eperlecques

Les campings :

Camping du Château du Ganspette****

133 rue du Ganspette
03.21.93.43.93

Camping du Mont Ô Chalet

25 route d'Audruicq
03.21.93.22.76

Camping du Ranch-Car

Rue du Ranch
03.21.88.48.84

Logis Camping

67 rue du Bassemstraète
06.37.16.65.93

Les gîtes et chambres d'hôtes :

Au Château du Ganspette****

03.21.93.43.93
2 Chambres de 2 pers.

Mme Dumont Agnès

8 chemin de la Vlotte
06.81.70.46.64
2 gîtes 4 et 2 pers., 2 chambres de 2 pers.

Gîte de la Liette

97 rue de l'Eglise, 03.21.10.34.40
Gîte de 10 pers.

Le Clos Boutenelle,

51 rue Gravernersch
06.37.74.22.85
3 chambres et une suite parentale

Aux Feuillantines, 61 rue d'Hellebroucq

06.88.87.24.59
2 chambres de 4 pers.

Retrouvez le détail des hébergements sur le site www.mairie-eperlecques.fr rubrique « tourisme »

Nous contacter :

communication@mairie-eperlecques.fr
Réalisation et rédaction : Service communication,
5 rue de la mairie,
62910 Eperlecques J 03.21.93.11.93
Contact : Béatrice Deweilde